

Volume 35 | Numéro 7

OCTOBRE 2026



DÉVOILEMENT DU COMITÉ ORGANISATEUR DU 200^e ANNIVERSAIRE DE SAINT-PASCAL



Credit photo : Christian Thériault

L'Essentiel
de *l'information*

Saint-
Pascal
On voit loin!

C'est **PAYANT**

d'être membre de



**C'EST PLUS DE
10 000\$**

en argent Place Saint-Pascal
injecté chez les membres
au cours de la dernière année

**Vous aimeriez devenir
membre gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com



@gensdaffairesdesaintpascal

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour à vous tous et toutes,

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'ai trouvé que la saison estivale est passée comme un coup de vent. En espérant que vous aussi, vous en avez profité pleinement.

Les derniers mois ont été marqués par de nombreuses activités, de beaux moments de rassemblement et de plusieurs réalisations dont nous pouvons être fiers.



Un grand merci à tous les bénévoles, aux organismes, aux employés municipaux et à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de notre été.

Déjà, l'automne s'installe doucement à Saint-Pascal. Elle est aussi synonyme de récoltes, c'est-à-dire une période importante pour tous nos producteurs agricoles qui travaillent avec passion et dévouement. Au cours des prochaines semaines, la circulation de la machinerie agricole sera plus présente sur nos routes. Je vous invite à faire preuve de prudence, de patience et de « courtoisie ».

Cette période marque également la rentrée scolaire. Avec le retour des classes, nos rues sont de nouveau animées par la présence des enfants, des piétons, des cyclistes et des autobus scolaires. J'invite donc tous les usagers de la route à redoubler de prudence, particulièrement au cœur du village et aux abords des zones scolaires. Réduire sa vitesse, éviter les comportements bruyants ou imprudents et demeurer attentif sont des gestes simples, mais essentiels pour assurer la sécurité de chacun. La rentrée est un beau moment pour nos familles; faisons en sorte qu'elle se déroule dans un climat sécuritaire, respectueux et agréable pour tous.

L'automne nous réserve également de nombreuses activités. Je vous invite à consulter régulièrement notre page Facebook et notre site Internet afin de ne rien manquer.

En terminant, j'aimerais profiter de cette tribune pour souhaiter à tous les élèves une excellente année scolaire, aux enseignants, aux personnels scolaires, ainsi qu'à toutes les familles. Que cette nouvelle année scolaire soit remplie de belles découvertes, de réussites et de beaux moments heureux.

Je vous souhaite un magnifique automne, rempli de couleurs, de beaux moments en famille.

Solange Morneau, mairesse

Sommaire

Mot de la mairesse	3
Horaire des bureaux municipaux.....	3
Résumé des séances du conseil.....	4
À la une	5
Le Marché de Noël de Saint-Pascal revient	5
Plan de déplacement actif	6
Embarque Bas-Saint-Laurent.....	6
Service des travaux publics.....	7
Service de sécurité incendie.....	8
Service des loisirs.....	9
Ligue de curling	9
L'Halloween à Saint-Pascal	9-10
Heure du conte	9
Ma paroisse j'y tiens... je la soutiens	11
Des nouvelles de l'APHK.....	11
Société de généalogie de St-Pascal.....	12
Aide-mémoire pour la levée des bacs	12
Stationnement de nuit.....	12
Des nouvelles de Quartier-Jeunesse 1995	13
Centre-Femmes La Passerelle.....	13
SAE Kamouraska	13
Cueillette de lunettes - Club Lions.....	14
Invitation de l'Unité Domrémy.....	14
Invitation du Club des 50 ans et plus.....	14
Soirée costumée - Club Lions	14
Gagnants pétanque 2026 - Club des 50 ans et plus	14

Horaire régulier des bureaux municipaux

Services administratifs

Lundi au jeudi
8 h à 12 h
13 h à 16 h 45

Vendredi
8 h à midi

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Séance ordinaire du 3 août 2026

Lors de cette séance, Monsieur Alain Potvin, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 431-2026 modifiant le Règlement numéro 425-2026 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal et Madame Caroline Hudon, conseillère a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 430-2026 concernant les systèmes d'alarme.
- de désigner le directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie à titre d'officier responsable de l'application du Règlement numéro 430-2026 concernant les systèmes d'alarme.
- d'autoriser le paiement d'un montant de 15 876,21 \$ à la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri pour des frais liés à la fermeture de l'ancien site d'enfouissement sanitaire.
- d'autoriser des coûts supplémentaires en honoraires professionnels à Tetra Tech QI inc. dans le cadre du mandat d'assistance technique relatif à la démarche d'installation de compteurs d'eau pour un montant total de 13 222,13 \$ incluant les taxes et de procéder au paiement de la dépense autorisée à même la réserve financière en eau potable.
- d'autoriser le paiement à 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Leblond) d'une somme de 172 683,09 \$ incluant les taxes et une garantie de 10 % en regard du contrat pour la reconstruction des terrains de tennis.
- d'octroyer le contrat pour la réfection des conduites du bassin de séchage à Michel Gamache & Frères inc. au montant de 181 430,55 \$ incluant les taxes.
- d'octroyer le contrat pour les travaux de pose d'enrobé bitumineux pour la réparation de la chaussée à Groupe Colas Québec inc. au montant de 153 887,14 \$ incluant les taxes.
- d'autoriser l'octroi d'un contrat à Trafic Innovation inc. pour l'achat d'afficheurs de vitesse intelligents, de phares clignotants, de panneaux de signalisation et de bollards, au montant total de 46 017,59 \$ incluant les taxes.
- de mandater la mairesse, Madame Solange Morneau et en son absence Madame Caroline Hudon, mairesse suppléante ainsi que la greffière, Me Louise St-Pierre et en son absence, Madame Marie-Ève Blache-Gagné, greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de vente à intervenir avec Armand St-Onge inc. pour le lot numéro 4 851 781 du cadastre du Québec au coût de 29 022,22 \$ incluant les taxes.
- d'annuler la résolution numéro 2026-03-127 du conseil municipal relative à une demande adressée au Service d'évaluation foncière de la MRC de Kamouraska visant l'identification des

terres à vocation agricole exploitables mais non exploitées sur le prochain rôle d'évaluation 2027-2028-2029.

- d'autoriser l'achat de quatre habits de combat incendie auprès de Protection incendie CFS ltée au montant total de 15 396,58 \$ incluant les taxes.
- d'autoriser l'achat de deux appareils respiratoires et de quatre cylindres en carbone auprès de Protection incendie CFS ltée au montant total de 26 163,92 \$ incluant les taxes.
- de proclamer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire du 21 au 27 septembre 2026.

Séance extraordinaire du 17 août 2026

Lors de cette séance, Madame Isabelle Chouinard, conseillère a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 432-2026 décrétant des travaux de réfection de la gare patrimoniale et autorisant un emprunt de 331 675 \$ pour en acquitter les coûts et a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 431-2026 modifiant le Règlement numéro 425-2026 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.
- de ratifier les termes de la convention de bail à intervenir avec 9402-0765 Québec inc. pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2029 pour l'immeuble situé au 680, rue Hudon.
- d'accepter les termes de renouvellement du bail pour le terrain de la gare soumis par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pour la période du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2031 au coût annuel de 5 748,75 \$ incluant les taxes et d'autoriser le paiement d'un montant total de 2 369,14 \$ à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à titre d'ajustement du coût du loyer pour les années 2024, 2025 et 2026.
- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Redressement-Sécurisation pour le projet de réfection de ponceaux et de travaux de pavage dans le 4^e Rang Est.
- d'approprier une somme de 25 000 \$ au surplus cumulé non affecté de la Ville afin d'assumer les dépenses relatives aux fêtes du 200^e anniversaire de Saint-Pascal et de rendre disponibles, sans frais, les locaux municipaux ainsi que les équipements appartenant à la Ville qui seront requis pour la tenue des activités liées à cet événement, sous réserve de leur disponibilité.

Louise St-Pierre, avocate, OMA
Greffière
greffe@villestpascal.com

Publié par Ville de Saint-Pascal
465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2312

Courriel : hoteldeville@villestpascal.com
Site Internet : www.villeSaint-Pascal.com

Veillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2026 : février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1201-9305

Prochaine parution : **6 novembre 2026** - Date de tombée : **19 octobre 2026**

À LA UNE

Ville Saint-Pascal dévoile le comité organisateur de son 200^e anniversaire, sous le thème de SAINT-PASCAL EN FÊTE!

Saint-Pascal est déjà en mode préparation pour son 200^e anniversaire, qui sera célébré en grand en 2027. Après plusieurs mois de travail, le comité organisateur est fier de se présenter officiellement à la population et de partager son enthousiasme pour cette année historique.

Composé de citoyennes et citoyens engagés, le comité travaille activement à l'élaboration d'une programmation qui mettra en valeur l'histoire, la vitalité et l'avenir de Saint-Pascal. Les prochaines étapes consisteront notamment à mobiliser les partenaires et commanditaires qui souhaiteront s'associer à cet événement unique.

« Je suis enchantée de pouvoir contribuer à un événement qui restera gravé dans l'histoire de Saint-Pascal pour de nombreuses années. Nous souhaitons offrir des festivités qui rendent hommage à notre passé, tout en mettant en lumière l'avenir de notre ville », souligne Céline Langlais, présidente du comité organisateur.

« Je suis fière de voir des citoyennes et citoyens se rassembler autour du 200^e anniversaire de Saint-Pascal, un événement important pour tout notre milieu. En 2027, j'inviterai la population à s'identifier aux couleurs du 200^e, à décorer, à participer aux activités et à contribuer à rendre Saint-Pascal festive tout au long des célébrations », affirme Solange Morneau, la mairesse de Saint-Pascal.

Le comité lance également un appel aux organismes et partenaires du milieu afin qu'ils intègrent une touche spéciale « 200^e anniversaire » à leurs activités de 2027. Cette démarche

visé à faire du bicentenaire une célébration qui rayonnera tout au long de l'année.

La population est invitée à préparer ses agendas, car l'année 2027 promet d'être bien remplie à Saint-Pascal!

À propos du 200^e anniversaire de Saint-Pascal

Fondée en 1827, Saint-Pascal célébrera en 2027 deux siècles d'histoire, de développement et de vie collective. Les festivités du 200^e anniversaire offriront l'occasion de rendre hommage aux bâtisseurs d'hier tout en mettant en lumière les talents, les projets et les aspirations qui façonneront le Saint-Pascal de demain.



Première rangée : Adrien Ouellet, Martin Dumais, Emilie Poulin, Jérôme Lévesque, Céline Langlais, Mathieu Lévesque, Solange Morneau, Martin Laplante. Deuxième rangée : Françoise Carrière, Martine Gagné, Marjolaine Émond, Nathalie Michaud, Marie-Christine Duval, Éric Lemelin. Absents de la photo : Jean Caron, Benoit Dumais et Étienne Lévesque.

LE MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-PASCAL REVIENT LES 12 ET 13 DÉCEMBRE

Les préparatifs sont déjà lancés pour la prochaine édition du Marché de Noël de Saint-Pascal, qui se tiendra les **12 et 13 décembre 2026** à la Place de l'Expo. Cet événement rassemble chaque année des producteurs, transformateurs et artisans de la région dans une ambiance chaleureuse qui met en valeur l'achat local à l'approche des Fêtes.

Les entreprises agricoles, les entreprises de transformation alimentaire ainsi que les artisans intéressés à participer sont invités à soumettre leur candidature d'ici le **12 octobre prochain**.

Le formulaire d'inscription est disponible sur la page Facebook du **Marché de l'Expo**. Les organisateurs invitent les exposants à réserver leur place rapidement afin de faire partie de ce rendez-vous incontournable du temps des Fêtes dans la région.



PLAN DE DÉPLACEMENT ACTIF : MARCHEURS, CYCLISTES ET CITOYENS RECHERCHÉS!

La Ville de Saint-Pascal amorce la réalisation de son **plan de déplacement actif**, une démarche qui vise à rendre les déplacements à pied et à vélo plus sécuritaires, accessibles et agréables pour tous les citoyens, partout sur le territoire. Que ce soit pour se rendre au travail, à l'école, aux commerces, aux activités de loisirs ou simplement pour profiter de notre milieu de vie, ce plan permettra d'identifier les besoins et les améliorations à apporter au cours des prochaines années.

Pour bâtir un plan qui reflète les réalités du terrain, la Ville souhaite entendre les citoyens. Les commentaires recueillis permettront notamment de mieux comprendre les habitudes de déplacement, les enjeux de sécurité, les besoins généraux, les défis de l'hiver ainsi que les priorités d'intervention pour favoriser la marche et le vélo.

La consultation se déroulera en deux volets. Un **court sondage en ligne**, accessible à tous, sera diffusé prochainement sur les réseaux sociaux et le site Web de la Ville. En parallèle, la Ville recherche des citoyennes et citoyens prêts à participer à une **entrevue approfondie de 30 à**

45 minutes afin de partager plus en détail leur expérience, leurs préoccupations et leurs idées.

Vous souhaitez contribuer à façonner les déplacements de demain à Saint-Pascal? Faites part de votre intérêt en communiquant avec le responsable du dossier, Monsieur Jean-Philippe Grenier, au 418 492-2312 poste 202.

Votre participation aidera à créer un réseau de déplacements plus sécuritaire, inclusif et adapté aux besoins de toute la communauté.



EMBARQUEZ VERS UNE NOUVELLE FAÇON DE VOUS DÉPLACER!

Vous faites régulièrement la route vers Rivière-du-Loup, La Pocatière ou ailleurs dans la région? Pourquoi ne pas partager votre trajet?

Avec **Embarque Bas-Saint-Laurent**, il est facile de trouver des passagers ou un conducteur pour vos déplacements quotidiens ou occasionnels. Simple, gratuite et accessible à tous, cette plateforme de covoiturage permet de réduire les coûts d'essence, de diminuer le nombre de véhicules sur nos routes et de poser un geste concret pour l'environnement.

Le covoiturage, c'est aussi une belle façon de briser l'isolement, de créer des liens et de rendre nos déplacements plus agréables. Que ce soit pour le travail, les études, les loisirs ou un rendez-vous, chaque siège libre peut faire une différence.

EMBARQUE BSL:

C'EST SIMPLE. C'EST HUMAIN. C'EST LOCAL.

Embarque BSL est un **outil de covoiturage en ligne gratuit** qui permet de jumeler des personnes désirant covoiturer dans notre région, en plus d'offrir des services de transport autres que l'automobile, tels que le **transport en commun, le transport adapté et le transport collectif.**

C'EST AUSSI :

- Un carrefour d'information sur les **services de transport** offerts dans notre région.
- Une carte interactive en temps réel des **bornes de recharge électriques** disponibles.

POUR EN SAVOIR PLUS : covoiturage.embarquebsl.ca

Joignez-vous au mouvement et découvrez dès aujourd'hui la plateforme!

RAPPELS AVANT L'HIVER BALISES DE DÉNEIGEMENT ET VALVES D'ENTRÉE

Tous les propriétaires qui installent des balises pour délimiter leur entrée charretière doivent les installer à 18 pouces de la limite du trottoir afin que les équipements et les véhicules de déneigement puissent opérer de façon efficace.

Pour les citoyens dont la valve d'entrée de service d'aqueduc (bonhomme à eau) est située dans l'entrée charretière, il est important de ne pas oublier de l'abaisser au besoin pour éviter qu'elle ne soit endommagée par vos activités de déneigement.

BORNES 911

Selon le Règlement numéro 296-2016 régissant le numérotage des immeubles facilitant l'intervention des services d'urgence, voici un petit rappel. Selon le règlement, il est mentionné :

Entretien (article 6.4)

Chaque propriétaire ou occupant doit entretenir adéquatement la borne 911 installée sur sa propriété et s'assurer qu'elle demeure libre, en tout temps, de toute obstruction pouvant être causée notamment par la présence de végétaux, de neige,

d'une clôture, d'une boîte aux lettres ou d'une affiche. Nous vous rappelons que ce système a été instauré afin d'assurer le repérage rapide desdits immeubles par les services d'urgence et d'utilité publique.

Bris ou dommages (article 6.5)

Tout propriétaire doit aviser la Ville sans délai de tous bris ou dommages pouvant être causés à la borne 911 installée sur sa propriété. Si celle-ci est endommagée à la suite d'opérations effectuées par les employés municipaux, d'opérations de déneigement ou d'entretien de fossé, de vandalisme ou à la suite d'un accident routier, la réparation se fait par la Ville à ses frais. Si la borne 911 est autrement endommagée, les frais de remplacement sont à la charge du propriétaire de l'immeuble.

BERNARD TANGUAY, DIRECTEUR
Service des travaux publics
travauxpublics@villestpascal.com
418 492-2312, poste 401

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL HONORÉ PAR LA CNESST POUR SA RÉALISATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Pascal s'est vu décerner le Grand Prix CNESST – Catégorie Innovation dans le Regroupement Est. Cet honneur bien mérité récompense l'engagement et l'ingéniosité de l'équipe de travail à rendre son milieu de travail toujours plus sécuritaire.

Un surpresseur recyclé au cœur de la réalisation

L'alimentation en eau potable se fait à partir d'un poste de pompage aux abords de la rivière Kamouraska, muni d'une prise d'eau grillagée. Cette alimentation présentait des enjeux lors des périodes de fonte des neiges et de fortes pluies en raison des débris transportés par la rivière qui obstruaient la grille. Afin d'assurer l'acheminement de l'eau à l'usine de filtration, des manoeuvres de nettoyage près de la rivière devaient être effectuées. Ce processus de nettoyage pouvait prendre jusqu'à quatre heures et comportait des risques de chute, de noyade et de blessure grave.

Un surpresseur d'air recyclé, rattaché à une conduite d'alimentation, a été installé au poste de pompage afin d'éliminer les risques auxquels étaient exposés les employés. Cette conduite, munie de connecteurs permettant de la déplacer selon les besoins, génère une poussée d'air alimentée par le surpresseur, qui repousse les débris obstruant la grille en seulement quelques secondes.



Dispositif de dégagement de la grille du poste de pompage.

Cette réalisation a été rendue possible grâce aux employés du Service des travaux publics, soit messieurs Gérald Pelletier, Carl Massé, Éloi Émond et Patrick Bernier, accompagnés par le directeur du service, monsieur Bernard Tanguay et son adjointe administrative, madame Cynthia Lévesque.

« Je suis très fière de l'ingéniosité dont a fait preuve l'équipe du Service des travaux publics dans la réalisation de ce projet. La santé et la sécurité au travail sont une priorité pour la Ville de Saint-Pascal, et cette reconnaissance témoigne concrètement de l'engagement de nos employés à trouver des solutions efficaces et sécuritaires. Je tiens à les féliciter chaleureusement pour cette belle réalisation », souligne madame Solange Morneau, mairesse de la Ville de Saint-Pascal.

Qu'est-ce que les Grands Prix de la CNESST ?

Organisé chaque année par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) dans toutes les régions du Québec, ce concours met en lumière le génie créatif des employeurs et des travailleurs qui agissent de concert pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. Leurs réalisations contribuent à la réduction du nombre d'accidents et à l'amélioration du mieux-être du personnel.

Pour plus d'information, visitez notre site Web et suivez-nous sur Facebook.



L'équipe du Service des travaux publics



Cheminée

Prévention incendie

Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière et Saint-Pascal



L'hiver est la saison du chauffage au bois, et chaque année au Québec, de nombreux feux de cheminée nécessitent l'intervention des services incendie. C'est pourquoi il est important de ramoner votre cheminée régulièrement.

Entretien

La créosote s'élimine seulement par un bon ramonage

-  Le ramonage contribue à prévenir les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz.
-  Faites ramoner la cheminée au moins une fois par année, de préférence au printemps et par un professionnel.
-  À l'automne, examinez votre cheminée ainsi que tous les conduits de fumée à l'aide d'un miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Brûlez prudemment et proprement

-  Installez des avertisseurs de fumée à tous les étages ainsi qu'un avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres.
-  Assurez-vous que vos appareils sont installés selon les recommandations du fabricant.
-  Veillez à garder 48" de distance entre vos appareils et toute matière combustible.
-  Utilisez du bois sec, de qualité. Le bois vert augmente la formation de créosote. Votre appareil n'est pas un incinérateur!



Disposition des cendres

-  Videz l'appareil de combustion régulièrement avec une pelle en métal et disposez des cendres dans un contenant métallique muni d'un couvercle.
-  Conservez les cendres à l'extérieur au moins 7 jours à une distance de 1 m de tout bâtiment.

Fiez-vous aux professionnels

-  Si vous faites affaire avec un(e) professionnel(le), celui-ci doit être certifié par l'Association des professionnels du chauffage (APC)



Pour plus d'information, consultez votre service incendie

CENTRE SPORTIF

La saison 2026-2027 du Centre sportif est maintenant débutée.

❖ **Horaire des activités libres**

Des périodes de hockey libre et de patinage libre sont prévues à chaque semaine. Cependant, comme l'horaire peut varier, nous vous invitons à consulter de façon régulière le www.villesaintpascal.com, section Loisirs, onglet *Activités libres* - *Centre sportif* afin de connaître l'horaire établi.

Pour des raisons de sécurité, veuillez noter qu'il est important de respecter les groupes d'âge établis pour les périodes de hockey libre. De plus, le casque (avec grille ou visière) les gants et des vêtements longs sont obligatoires pour tous lors de ces périodes.

❖ **Location de glace**

Il est possible d'effectuer la location de l'aréna; pour connaître les disponibilités et les coûts, veuillez communiquer avec le Service des loisirs.

LOCATION DE GYMNASES

Il est possible de louer un gymnase à l'école secondaire Chanoine-Beudet pour une activité hebdomadaire ou occasionnelle.

Vous désirez vous joindre à une activité déjà organisée? Laissez vos coordonnées en mentionnant l'activité qui vous intéresse (badminton, volleyball, hockey cosom féminin, basketball).

Renseignez-vous au Service des loisirs.

LIGUE DE CURLING

Journée Porte ouverte
Lundi 12 octobre, 13 h

Cette journée vous permet de vous initier à ce sport et d'en apprendre les rudiments **gratuitement**.

Inscription obligatoire :
Réjean Joseph, 418 492-9228

**L'HALLOWEEN
À SAINT-PASCAL**

Afin de souligner la fête de l'Halloween, la traditionnelle collecte de bonbons est de retour dans les rues de Saint-Pascal le vendredi 30 octobre, avec la surveillance du service incendie, de 16 h à 20 h.

Pour l'occasion, deux activités familiales vous attendent :

- Encore une fois cette année, les locaux de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est se transforment en maison hantée pour une quatrième édition, offrant un décor lugubre, animé par leurs travailleurs et bénévoles. Un parcours adapté et ludique pour les tout-petits est en nouveauté cette année pour animer le rez-de-chaussée! L'activité se déroulera de 16 h à 19 h 30.
- La soirée se conclura au Centre socioculturel de Saint-Pascal avec la présentation d'un spectacle d'Halloween pour enfants, qui débutera à 19 h. Un moment magique à ne pas manquer, où petits et grands plongeront dans l'univers fantastique de l'Halloween.

Ces deux activités familiales sont gratuites pour tous et des bonbons seront distribués sur place. Venez nombreux pour profiter de cette fête effrayante!

Voir l'affiche à la page suivante.



HEURE DU CONTE

**Samedi matin
dès 10h**

- ✦ 24 octobre
- ✦ 21 novembre
- ✦ 19 décembre

Bibliothèque Saint-Pascal 📍

HALLOWEEN

VENDREDI 30 OCTOBRE

COLLECTE DE BONBONS DANS LES RUES LE VENDREDI 30 OCTOBRE

**LE SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE SERA PRÉSENT
DANS LES RUES DE 16H À 20H**



4 IÈME ÉDITION DE LA MAISON HANTÉE DE L'APHK

16H À 19H30



655, RUE TACHÉ

- VENEZ AFFRONTÉ LES MONSTRES AU SOUS-SOL
- PARCOURS LUDIQUE ET ADAPTÉ AUX TOUT-PETITS AU 1ER ÉTAGE
- ACCESSIBLES AUX FAUTEUILS ROULANTS ET AUX POUSETTES
- DISTRIBUTION DE BONBONS



- DISTRIBUTION DE BONBONS
- CONTES, THÉÂTRE ET MAGIE POUR JEUNE PUBLIC

SPECTACLE POUR ENFANTS

19H



CENTRE SOCIOCULTUREL

GRATUIT

MA PAROISSE, J'Y TIENS ... JE LA SOUTIENS

La campagne de la **Capitation** bat son plein. Comme à chaque automne, notre Église sollicite votre générosité afin qu'elle puisse poursuivre sa mission. Vous recevrez par la poste l'information sur la manière de contribuer. **La capitation est au coût minimal de 60 \$** par personne majeure. À ceux et celles qui désirent faire des dons supplémentaires, soyez assurés de notre grande appréciation.

Comme tout bâtiment, notre église a besoin d'entretien régulier. Cette année nous avons remplacé deux moteurs pour le système de chauffage. Nous avons des travaux importants à effectuer sur notre orgue après vérification par la compagnie Casavant. Des travaux pour les paratonnerres seront réalisés dans la prochaine année.

Nous continuons l'entretien régulier de nos cimetières. Merci de votre générosité habituelle qui nous permet de poursuivre notre mission.

Des bénévoles sillonneront votre secteur pour recueillir vos dons dans la semaine du 11 octobre 2026. Accueillons-les avec gentillesse et soyons fiers d'appartenir à la communauté chrétienne de Saint-Pascal et Saint-Germain.

Un grand merci pour votre soutien.

Un grand merci à tous les bénévoles.

Votre conseil de Fabrique

**DES NOUVELLES DE L'APHK****15^e anniversaire de la résidence L'Envol**

Le 3 septembre dernier, nous avons souligné les 15 ans de la résidence L'Envol avec un souper et une soirée sous un chapiteau. Un peu plus d'une

Syndic, Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska, Langlois Avocats, Services financiers Linda Castonguay Inc. et Lemieux Nolet syndics.

cinquantaine de personnes étaient présentes, notamment celles qui habitent ou ont habité à L'Envol, des membres de leurs familles, des employés d'hier et d'aujourd'hui, des membres du conseil d'administration actuel et du conseil d'administration présent au moment de l'inauguration de la résidence il y a 15 ans, etc.

Un immense merci à toutes les personnes qui font et qui ont fait de L'Envol un lieu accueillant, sécurisant, favorisant l'autonomie des gens qui y résident !

Noustenons aussi à remercier le Centre de services scolaires Kamouraska-Rivière-du-Loup pour le prêt du terrain, de même que commanditaires qui ont rendu l'événement possible : Roy Métivier Roberge Syndics, Raymond Chabot Grant Thornton, Bresses



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE ST-PASCAL INC.

Horaires

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 16 h. Rendez-vous sur demande.

Cartes de membre

Les cartes de membre sont à renouveler au coût de 10 \$. Vous pouvez aussi faire un don, nous émettons des reçus pour fin d'impôt.

La société aura 30 ans en avril 2027 et elle participe chaque été au programme Emplois d'été Canada. Cet été nous avons offert un emploi à un étudiant durant 8 semaines. Merci à Victor Guyomar pour son travail.

Un peu d'histoire

Réf : Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938 : comté municipal de Kamouraska /

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2988951>

Les carderies à Saint-Pascal (vers 1938) Page 54

« Les trois carderies du comté de Kamouraska traitent annuellement environ 165,000 livres de laine. Celle de St-Alexandre pour sa part, en carde 15,000 livres et les deux autres, qui se trouvent toutes deux à St-Pascal, en



Carderie Dancause. Photo : Jean-Paul Martineau, Archives SHG



Carderie Pierre D'Amboise. Photo : Archives SHG

cardant 150,000 livres, dont 85,000 livres pour l'une et 65,000 livres pour l'autre. Seule la carderie de MM. Dionne et Dancause de St-Pascal fonctionne à plein rendement. On pourrait cependant filer et tisser beaucoup plus qu'actuellement alors qu'on file 40 à 50,000 livres de laine et que l'on tisse quelque 800 verges d'étoffe. Le travail se fait à commission pour le compte des cultivateurs.

À St-Alexandre on reçoit de la laine que de la région; à St-Pascal il en vient de toute la Gaspésie et même d'en dehors de la province, dans le cas de la plus ancienne carderie qui existe depuis cinquante ans. Ceci fait de St-Pascal le plus grand centre de l'industrie de la laine du Bas-Saint-Laurent. La plupart des petites carderies de la péninsule Gaspéenne se plaignent de la concurrence des carderies de St-Pascal qui travaillent à raison de 5 cents la livre tandis que la plupart des petites carderies demandent 5 1/2 cents et même 6 cents. Mais est-ce bien cette légère différence du prix qui attire la clientèle à St-Pascal ? Nous nous le demandons. Nous sommes plutôt portés à croire que St-Pascal bénéficie d'un courant établi depuis nombre d'années.

Actuellement les ouvriers salariés sont au nombre de 14 dont six appartiennent à la famille des propriétaires et 4 sont des ouvriers temporaires.

Une carderie appartenait à MM. Dionne et Dancause et la deuxième à M. D'Amboise et était située presque en face de l'autre. »

À Saint-Pascal, en 1938, on comptait 1,485 moutons.

AIDE-MÉMOIRE POUR LA LEVÉE DES BACS

Pour que vos bacs soient ramassés, assurez-vous...



Que le bac, les roues et le couvercle soient en bon état. Pour le bac à ordures seulement, l'étiquette obligatoire doit être apposée.



Qu'il n'y ait pas de matériaux de construction, de résidus domestiques dangereux (bonbonne, peinture), ni de feuilles mortes ou de branches d'arbre.



Que le bac soit placé au chemin la veille, que le couvercle soit bien fermé, que rien ne déborde et que le bac soit facilement accessible.

Saint-
pascal



Le camion n'est pas passé ?
Contactez la RÉGIE au (581) 673-7344

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 15 AVRIL



ENTRE 23 H ET 7 H



DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

Cet été, 34 jeunes du Kamouraska ont eu la chance de participer à une belle variété d'activités, favorisant la découverte, le plaisir et les moments partagés. Au total, ils ont pu vivre près d'une quinzaine de sorties différentes, leur permettant de créer de beaux souvenirs et de profiter pleinement de l'été.

Le 11 septembre dernier, nous avons eu notre premier conseil d'administration des jeunes. Voici les jeunes qui seront sur ce conseil pour l'année 2026-2027 : Patrice, Audrey-Anne, Juliette, Anthony, Dereck, Dany et Charles.

La semaine des Maisons des jeunes aura lieu du 12 au 18 octobre 2026. Une semaine remplie de belles activités pour nos jeunes. Nous débiterons par une porte ouverte pour toute la population, par la suite une soirée de quiz, une soirée de dégustation et pour terminer cette semaine, nous irons à la nuit des sans-abris à La Pocatière. Il faut être membre de la MDJ pour pouvoir faire ses activités sauf pour la porte ouverte. Pour plus d'informations, vous

pouvez nous écrire en privé sur notre page Facebook.

<https://www.facebook.com/QJstPascal/>

Le début de l'aide aux devoirs est recommencé pour les élèves de l'école primaire. Le retour du sport se fera le mardi 27 octobre 2026 dès 19 h au gymnase de l'école secondaire et les cours de Hip Hop reprendront le lundi 19 octobre 2026 de 17 h 30 à 19 h. Pour plus d'informations, merci de nous écrire mdjstpascal@globetrotter.net

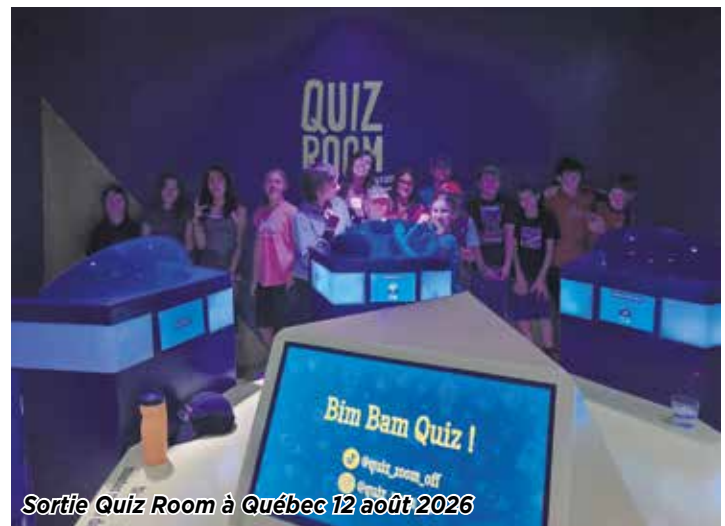
Si vous avez besoin d'un coup de main pour différents menus travaux, n'oubliez pas que le service jeunesse La Travée est là pour vous. Voici deux moyens pour nous rejoindre : cjslatravestpascal@hotmail.fr ou 418 714-5609

Vous pouvez consulter notre site Internet au www.mdjstpascal.ca pour voir ce qui se passe dans notre MDJ.

Caroline Beaulieu
Responsable de l'animation et intervenante
418 492-9002



Nos jeunes de La Travée édition été 2026



Sortie Quiz Room à Québec 12 août 2026

Centre-Femmes
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA

PROGRAMMATION
INSCRIPTION 418-492-1449

ACTIVITÉS À VENIR

6 octobre 13h30 - Atelier fabrication de bijoux

7-14-21-28 octobre à 9h30 - Yoga avec Cynthia

15 octobre 13h30 - Actu'elle (atelier de discussion)

20 octobre à 13h30 - Atelier peinture à numéro

24 octobre 9h - Marmites du monde

... et bien plus

VOIR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE www.lapasserelledukamouraska.org

Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi
Kamouraska peut vous aider.

Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.

Retour dans l'emploi

Maintien dans l'emploi

Nouveau projet de vie

SAE
KAMOURASKA

555, rue Hudon
Saint-Pascal G0L 3Y0
(sur rendez-vous)

1011, 6^e avenue Pilote
La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:
418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:

Québec

CUEILLETTE DE LUNETTES



Faites don de vos vieilles lunettes et changez la vie de quelqu'un. Et si vous pouviez aider un enfant à lire, un adulte à réussir dans son travail ou une personne âgée à rester indépendante.

Le Club Lions de Saint-Pascal s'occupe de les recueillir et de les acheminer vers des organismes humanitaires qui se chargent du recyclage et de leur répartition. **À cet effet, des boîtes bien identifiées ont été déposées aux endroits suivants :**

L'église de Saint-Pascal, la pharmacie Familiprix, la clinique médicale, le centre visuel St-Pascal, les résidences Labrie, le C.L.S.C. et le Centre socioculturel.

Les membres du Club Lions de Saint-Pascal vous remercient de votre collaboration.



INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY

L'Unité Domrémy organise un souper dansant qui se tiendra le samedi 3 octobre 2026. L'activité débute vers 16 h et le souper à 18 h, au Centre socioculturel de Saint-Pascal. Il est important de réserver votre place.

Pour réservation : 418 492-3626 ou 418 492-3621
Bienvenue à tous!

INVITATION DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Dîner d'octobre des 50 ans et plus, le jeudi 15 octobre 2026, à compter de 11 h 30, au Centre socioculturel de Saint-Pascal.

Au menu

Soupe orge et boeuf
Pain de viande avec sauce et accompagnements
Gâteau aux pommes
Prix : 15 \$, tout inclus.

Il y aura du bingo après le dîner.

Ouvert à tous!

Réservez à : Denise au 418 492-6622 ou
Lucie 418 492-7574 avant le 12 octobre.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

GAGNANTS À LA PÉTANQUE 2026

Le mardi 8 septembre se tenait au Parc Ernest-Ouellet, la finale de la ligue de pétanque 2026.



Les gagnants, de cette année, sont Madame Annie Ringuette, Madame Nathalie Bélanger accompagnées de leur capitaine Monsieur René Nolet.

Cette activité estivale est sous la responsabilité du Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal.

Merci à tous les joueurs faisant partie des équipes, qui, parfois, ont bravé la chaleur, parfois le froid et souvent les moustiques, pour participer à cette belle activité, pendant tout l'été.

SOIRÉE COSTUMÉE DE LA PRÉSIDENTE
Soyez original ! DISCO DES ANNÉES 70 À NOS JOURS...

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026
DÈS 20 H

SALLE SOCIO-CULTURELLE DE SAINT-PASCAL

AU PROGRAMME :
CRÉANIMATION fera l'animation à partir de 20 h
KARAOKÉ EN SOIRÉE
PRIX À GAGNER POUR LES TROIS PLUS BEAUX COSTUMES
PEUT RÉSERVER UNE TABLE À VOTRE NOM (8).
POUR INFORMATION 418-492-1803 MARTINE LÉVESQUE

COÛT : 20\$ / 10\$ REMIS À JE COLLATIONNE
BILLET EN VENTE AUPRÈS DES MEMBRES LIONS

CLUB DES 50 ANS ET PLUS



carrosserie
SÉBASTIEN MASSE
418 308-1001



CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie
✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
- Traitement antirouille



216, rue Rochette, Saint-Pascal





familiprix
EXTRA



Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
PHARMACIENNES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal **418 492-1234**

Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin! 



ROYAL LEPAGE

KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

vdrapeau@royallepage.ca



Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832

CET ESPACE
est pour
vous!

Riche en expertises

mallette.ca

Carolyne Thériault, CPA auditrice
carolyne.theriault@mallette.ca

Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice
jessy.lemieux@mallette.ca

Pascal Briand, CPA auditeur
pascal.briand@mallette.ca

La Pocatière : 418-856-2690
St-Pascal : 418-492-3515

MALLETTE

Le Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

HÉLAINE PETTIGREW
Conseillère en publicité
418 492-2706 poste 108
helaine@leplacoteux.com

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

WWW.LEPLACOTEUX.COM



Gens
D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

Vous aimeriez devenir
membre gratuitement?

Louis Turbide
418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

 **@gensdaffairesdesaintpascal**

LES SPÉCIALISTES EN CHAUFFAGE

DUMAIS
camilledumais.com

Unoria
Coopérative

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal
418 492-2347

Superficie
de chauffage
jusqu'à
2100 pi²



**POÊLE À BOIS
INSPIRE 2000**
OB02042

Superficie
de chauffage
jusqu'à
2100 pi²



**CUISINIÈRE À BOIS
BISTRO**
DB04815

Superficie
de chauffage
jusqu'à
2100 pi²



**POÊLE À BOIS
OSBURN 2000 AVEC VENTILATEUR**
OB02015

Superficie
de chauffage
jusqu'à
1800 pi²



**POÊLE À BOIS
COLUMBIA II**
DB03016

Superficie
de chauffage
jusqu'à
2500 pi²



**FOURNAISE À BOIS
CADDY ADVANCED**
PF01020

Superficie
de chauffage
jusqu'à
2600 pi²



**POÊLE À GRANULES
ECO-65R**
DP00061

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2026

GRANULES
PRIX PALETTE
À PARTIR DE
699\$
/SAC



JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2026

**BOIS
CHAUFFAGE**
1199\$
/CORDE



**CONSEIL
D'EXPERT**

**SERVICE
D'INSTALLATION**

**SERVICE
D'ENTRETIEN**

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire
Le Placoteux, en bloquant les nouvelles de ses
plateformes Facebook et Instagram.



Restez informé et ne manquez rien
de l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD